



## **Syndicat des correcteurs et des professions connexes – CGT**

**Fédération  
des travailleurs  
des industries  
du livre,  
du papier  
et de la  
communication  
(Filpac)**

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2016, qui est souveraine, et en présence du secrétariat invité du SGLCE, le Syndicat des correcteurs et des professions connexes a décidé son intégration au SGLCE et sa transformation en section autonome, à terme au printemps 2017.

Il nous reste à aménager nos statuts afin d'intégrer le SGLCE et poursuivre la défense de nos mandants au sein d'une structure plus importante, selon nos valeurs de toujours.

**Anne Hébrard,**  
secrétaire déléguée du syndicat